

# **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 16 JUILLET 2018**

Présents : Mmes BELLE, BENISTAND, BERARDIN, BONNET, FILET-COCHE, FOUDEZ et VILLARD ; Mrs BELLE, BRABANT, CHEVALIER, FAURE et REBERT

Absent ayant donné procuration : Mme CHARRAS à Mme BONNET et CARVALHO PEREIRA MARQUES à Mr BELLE

Absents excusés : Mme CHARRAS et Mme CARVALHO PEREIRA MARQUES

Absents : M. WODARCZAK

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VILLARD

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire présente la nouvelle secrétaire générale, Christel et lui souhaite la bienvenue.

## **COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018 :**

Approuvé à l'unanimité

## **VALIDATION POUR LES PRESTATIONS DE VOIRIES 2017**

Pour l'année 2017, les services techniques de la commune ont réalisé des travaux d'entretien de voirie pour le compte de la CCRV, sur le territoire de St Laurent (à hauteur de 15 782 €), sur la commune de St Jean extra-muros (à hauteur de 3 500 €) et la commune de Bouvante (à hauteur de 224 €).

D'autre part, les services techniques de St Laurent interviennent avec l'épareuse sur la voirie de St Jean intra-muros. En contre-partie, ceux de St Jean viennent passer la balayeuse sur St Laurent.

Le nombre d'heures de travail étant identique de part et d'autre, aucune facturation n'est établie.

Dans le cadre de la mutualisation, les mises à disposition du personnel et des véhicules représentent 924 € de la commune vers la C.C.R.V. et 160 € de la C.C.R.V. vers la commune.

Ces prestations de service étant chiffrées à hauteur de 20 250 € pour 2017, la commune émet un titre de recouvrement vers la C.C.R.V.

Approuvé à l'unanimité

## **MODIFICATION RÈGLEMENT SALLE DES FÊTES**

Certaines associations dont le siège ne se trouve pas sur le territoire intercommunal ont demandé à utiliser la salle des fêtes pour leurs activités, à raison d'une heure par semaine. Le règlement précédent ne prévoyait pas cette possibilité. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose de fixer un forfait de location à 250 € par an pour ces associations avec une limite d'utilisation à 2 heures par semaine.

Approuvé à l'unanimité

## **MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA SALLE DU PUIT**

Dans les mêmes conditions que pour le règlement de la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose la location de cette salle pour montant forfaitaire de 150 € par an avec une limite d'utilisation à 2 heures par semaine.

Approuvé à l'unanimité

---

## **AVENANT A LA CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE AVEC LE CENTRE DE GESTION 26**

La convention de partenariat établie en 2015 entre le Centre de Gestion et la Caisse de Dépôts et Consignations confiant la mission au CDG26 de gérer les dossiers retraite pour le compte des collectivités est échue au 31/12/2017.

Une nouvelle convention est en cours de discussion et le CDG26 propose un avenant prorogeant ladite convention pour un an soit au 31/12/2018. Monsieur le Maire propose de la signer en attendant la future convention.

Approuvé à l'unanimité

---

## **CLASSE DE MER ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

Les enseignantes ont déposé une demande de subvention exceptionnelle auprès de la Mairie pour un projet de classe transplantée au centre Lou Riou à St Tropez début avril 2019 avec la totalité des élèves de l'école élémentaire (67 enfants).

Après déduction de la participation des familles, du sou des écoles et l'OCCE, il manque 4 557 € pour équilibrer le budget.

Monsieur le Maire rappelle que cela fait très longtemps qu'il n'y a pas eu un tel projet à Saint Laurent en faveur des enfants. Les membres du Conseil se déclarent tous favorables à la réalisation de celui-ci. Une réponse positive par courrier sera donc apportée à la demande sous condition expresse qu'aucun enfant ne soit privé de cette sortie pour des raisons financières, c'est pourquoi une attention particulière devra être portée par les enseignantes afin de solliciter le CCAS si besoin pour intervenir au cas par cas. Il est également conseillé de faire appel à la C.A.F. qui finance ce genre de projet afin de faire baisser les participations des familles.

Approuvé à l'unanimité

---

## **DÉLIBÉRATION SUR L'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA FACTURE MOBILIERS DES ÉCOLES**

Au budget primitif une somme de 1 200 € avait été inscrite en investissement pour financer l'achat d'un vidéo-projecteur, un écran et des équipements de motricité pour l'école maternelle.

Ces besoins n'ont finalement pas été nécessaires et nous avons réorienté le budget sur l'achat d'un bureau pour la classe de Mme Baraquand ainsi que 6 protections pour les couchettes, 5 couchettes empilables, 1 table pliante et 5 chaises pour l'école maternelle afin de pouvoir prendre en compte l'inscription d'enfants supplémentaires pour la rentrée 2018/2019, ceci pour un total de 1279,90€.

La trésorerie nous demande de considérer ces achats sur une ligne d'investissement (chapitre 21 ligne de crédit 2158) et non de fonctionnement et de prendre une délibération en ce sens.

Approuvé à l'unanimité

---

## **DROITS DE PRÉEMPTION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption concernant la vente d'une maison 60 chemin de la clé des champs.

---

## **INFORMATIONS**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la TNT va changer de fréquence le 11/09/2018. Tous les abonnés qui reçoivent la TNT par antenne râteau devront régler à nouveau leurs chaînes de télévision.

- La Fête du Bleu se déroulera cette année à Lans en Vercors les 28 et 29 juillet 2018.

- La Présidente du Conseil départemental a apporté une réponse au courrier co-signé par les Maires de St Jean et de St Laurent concernant la demande de réouverture du Pont du Tram. Compte-tenu du montant important des travaux à effectuer, il n'est pas prévu dans un avenir proche de réaliser ce chantier.

- Déploiement de la fibre optique : le local appelé RNO (raccordement de nœud optique), lieu de départ de toutes les lignes fibres optiques, est en cours de construction à St Jean en royans et devrait être terminé en octobre prochain, ceci permettra le commencement du déploiement de la fibre au Nord de St Jean et à St Laurent pour fin 2018.

Mme Villard demande comment cela se passe ensuite pour les utilisateurs : il y a un délai de 3 mois pour que le fermier et les différents opérateurs (40 environ sur le marché) prennent possession du réseau. Ensuite, ce sera à l'utilisateur intéressé de demander le raccordement à la fibre à l'opérateur de son choix.

-Tour de France : Monsieur le Maire rappelle que le tour de France passe par St Laurent le vendredi 20 juillet. Tout est prêt afin que cet événement se déroule dans les meilleures conditions possibles.

- Dotation de Solidarité : Monsieur Chevalier informe que le montant de la DSR est supérieur à celui de l'année précédente. En effet, en plus de celles déjà perçues (fraction de péréquation et bourg centre) la commune faisant désormais partie des 10 000 communes de moins de 10000 habitants (rang DSR cible 8517) les plus pauvres nous avons droit cette année à la fraction cible d'un montant de 48 975 €. Cela s'explique par la fusion des intercommunalités qui a fait baisser le potentiel financier de la commune.

- Lecture publique : concernant le poste à pourvoir pour la future bibliothèque de St Jean, 5 candidats ont été reçus. La personne retenue n'a pas encore donné sa réponse.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

Mme Beraldin demande s'il est prévu de remplacer une élue qui est enceinte de son poste d'adjointe. Monsieur le Maire répond que pour l'instant ce n'est pas utile mais qu'en fonction de son état de santé et ses possibles indisponibilités, les autres élus pourront effectivement être amenés à la remplacer ponctuellement.

Séance levée à 20h55

## TABLEAU DE PRÉSENCE DU 16 JUILLET 2018

NOM Prénom Qualité	SIGNATURE
BELLE Claude, Maire	
BONNET Danièle, 1ère Adjointe	
CHEVALIER Christian, 2° Adjoint	
CARVALHO PEREIRA MARQUES Christine, 3° Adjointe	EXCUSÉE
FOUDRAZ Bernadette, Conseillère	
BELLE Chantal, Conseillère	
VILLARD Sylvie, Conseillère	
FAURE Fernand, Conseiller	
CHARRAS Françoise, Conseillère	EXCUSÉE
REBERT Claude, Conseiller	
BERALDIN Laura, Conseillère	
BRABANT Simon, Conseiller	
BENISTAND Maryse, Conseillère	
FILET-COCHE Nancy, Conseillère	
WODARCZAK Franck, Conseiller	ABSENT